ASSOCIATION BASILIADE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

pwc

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Aux Membres
ASSOCIATION BASILIADE
12, rue Béranger
75003 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association BASILIADE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SA, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 12 avril 2013

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Francis Chartier

PricewaterhouseCoopers Audit, SA, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

BASILIADE - BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIF	Brut	Amort. et Prov	31/12/2012 Net	31/12/2011 Net	PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations incorporelles :	7 290	7 290	0	0	***Fonds propres :***	458 220	498 306
Logiciels	7 290	7 290	0	0	Fonds de réserve	70 000	70 000
Immobilisations corporelles :	633 514	343 407	290 107	333 637	Report à nouveau	100 071	140 599
Constructions	192 778	40 495	152 284	160 640			
Agencements locaux	116 111	66 631	49 480	63 575	Résultat de l'exercice	7 885	-40 529
Aménagements	257 536	206 380	51 155	80 492			
Matériel de transport	11 619	6 454	5 165	6 456	Subventions d'investissement sur biens	280 265	328 235
Matériel de bureau	30 700	19 774	10 925	14 025	non renouvelables		
Mobilier	13 771	3 672	10 098	4 968			
En cours	11 000		11 000	3 481	**TOTAL I - Fonds associatifs et réserves**	458 220	498 306
Immobilisations financières :	33 266		33 266	32 846			
Dépôts bureaux - accueil Paris/Lyon	12 408		12 408	12 408	Provisions pour risques	0	0
Dépôts appartements	20 858		20 858	20 438	Provisions pour charges	8 375	7 141
TOTAL I - Actif immobilisé	674 070	350 697	323 373	366 483	**TOTAL II - Provisions**	8 375	7 141
Stocks et en-cours	0		0	0			
Avances & acomptes	0		0	1 000	**Fonds dédiés :**		
					sur subventions de fonctionnement		
Créances :	176 486	0	176 486	193 383			
Usagers et comptes rattachés	0	0	0	0			
Donateurs	326		326	326	**TOTAL III - Fonds dédiés**	0	0
C/C Solidarimmo	16 702		16 702				
Avances en compte	3 438		3 438	358			
Subventions à recevoir	142 267		142 267	172 703			
Produits à recevoir	13 754		13 754	19 966	**Dettes :**	259 283	252 715
Valeurs mobilières de placement	154 924	0	154 924	98 772	Emprunts et dettes	50 598	60 047
Disponibilités :	96 293	0	96 293	99 367	Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	76 755	61 594
Caisse	3 489		3 489	3 363	Dettes fiscales et sociales	113 271	115 637
Banque	92 804		92 804	96 004	Autres dettes	18 660	15 438
Charges constatées d'avance	4 802	0	4 802	19 188	**Produits constatés d'avance**	30 000	20 000
TOTAL II - Actif circulant	432 505	0	432 505	411 679	**TOTAL IV - Passif circulant**	289 283	272 715
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 106 575	350 697	755 878	778 162	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)**	755 878	778 162

Compte de Résultat

	Exercice 2012	Exercice 2011
Ventes et prestations	925	
Subventions d'exploitation :	**1 434 259**	**1 316 380**
- publiques	1 184 623	1 159 240
- privées	249 636	157 139
Dons	44 073	48 341
Cotisations	770	795
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charge	5 428	496
Autres produits	48 321	56 649
TOTAL I - Produits d'exploitation	**1 533 777**	**1 422 661**
Achats de marchandises (Alimentation etc.)	25 899	24 469
Autres charges externes	590 641	591 253
Impôts, taxes et versements assimilés	60 633	47 919
Rémunération du personnel	538 722	519 752
Charges sociales	227 947	225 909
Dotation aux amortissements et prov.	80 863	49 368
Autres charges (Aides directes, etc.)	64 351	56 960
TOTAL II - Charges d'exploitation	**1 589 056**	**1 515 630**
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	**-55 279**	**-92 969**
2 - Quote-part résultat SCI	**5 037**	
Produits financiers	3 064	2 087
Charges financières	1 916	2 449
3 - RESULTAT FINANCIER	**1 148**	**-362**
4 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2 +3)	**-49 095**	**-93 330**
Produits exceptionnels	67 758	50 000
Charges exceptionnelles	704	2 758
5 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**67 054**	**47 243**
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Transfert de charges		5 558
TOTAL DES PRODUITS	**1 604 599**	**1 480 307**
TOTAL DES CHARGES	**1 596 714**	**1 520 836**
Excédent ou déficit	**7 885**	**-40 529**

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2012

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général (règlement CRC n° 99-03) et les dispositions spécifiques relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations (règlement CRC n° 99-01).

1. PRINCIPES et METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, et notamment les principes de prudence et d'indépendance des exercices. Les principes de permanence des méthodes et de continuité de l'exploitation ont été appliqués.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice comptable est fixé du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2. IMMOBILISATIONS

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Pour les immobilisations d'agencements, installations, la durée d'amortissement est différente entre les agencements pour les appartements (3 ans) et pour les lieux d'accueil (5 ans) de l'association, compte tenu des durées d'utilisation différentes de ces immobilisations.

Les durées retenues sont les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
- Structure	50
- Menuiserie, Electricité, Chauffage, Plomberie	25
- Agencements, Installations des lieux d'accueil	5
- Agencements, Installations des appartements	3
- Matériel informatique	3

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées du local de Lyon (rue du Griffon), d'agencements et d'installations des appartements à Paris et Lyon, de matériels, mobilier et logiciels de bureau pour les bureaux de Paris et Lyon.

2.1- ACTIF IMMOBILISE - VALEURS BRUTES

La variation des immobilisations brutes, qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits à la note précédente, se présente comme suit :

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice 2012	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice 2012
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	7 290			7 290
Immobilisations corporelles				
Constructions	192 778			192 778
Agencements locaux	116 111			116 111
Installations générales, agencements, aménagements divers	241 357	16 179		257 536
Matériel de transport	11 619			11 619
Matériel de bureau et matériel informatique	26 883	3 817		30 700
Mobilier	5 187	8 584		13 771
Immobilisations en-cours	3 481	11 000	3 481	11 000
TOTAL	**604 705**	**39 579**	**3 481**	**640 804**

Les immobilisations en cours s'élèvent à 11.000 € et correspondent aux travaux à réaliser dans le local de Lyon financés par l'ARS Rhône Alpes (part de la dotation ACT 2012).

2.2 - ACTIF IMMOBILISE - AMORTISSEMENTS

Les mouvements des amortissements des immobilisations, calculés selon les méthodes décrites à la note précédente, se présentent comme suit :

Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice 2012	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice 2012
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	7 290	-		7 290
Immobilisations corporelles				
Constructions	32 138	8 357		40 495
Agencements locaux	52 535	14 096		66 631
Installations générales, agencements, aménagements divers	160 865	45 515		206 380
Matériel de transport	5 163	1 291		6 454
Matériel de bureau et matériel informatique	12 858	6 916		19 774
Mobilier	219	3 454		3 672
Immobilisations en-cours	-	-		-
TOTAL	**271 068**	**79 629**	**0**	**350 697**

3. AUTRES CREANCES ET DETTES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de provisions pour dépréciation lorsqu'il un risque d'irrécouvrabilité.

- **Créances à - d'1 an**

	Montants bruts à - d'1 an (en €)	
	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012
Avances usagers	358	3 438
Subventions à recevoir	192 995	156 347
TOTAL	**193 353**	**159 785**

Les subventions à recevoir concernent des contrats de financement publics ayant été finalisés tardivement en 2012 ou pour lesquels un rapport final en 2013 conditionnent le versement d'un solde : subventions d'exploitation de la Région Ile-de-France et de l'ARS, versement CAF pour l'ALT.

- **Créances à -+d'1 an**

	Montants bruts à + d'1 an (en €)	
	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012
Compte courant – avance à la SCI Basilyon	0	16 702
TOTAL	**0**	**16 702**

Les avances à la SCI BASILYON sont effectuées dans le cadre d'une convention de compte courant entre la SCI et BASILIADE qui en est le principal associé (à hauteur de 99%).

- **Dettes à - d'1 an**

	Montants bruts (en €)	
	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012
Dettes financières diverses	10 324	10 713
Fournisseurs et comptes rattachés	61 594	76 755
Dettes fiscales et sociales	115 637	113 271
Autres dettes	14 087	18 660
TOTAL	**201 642**	**219 199**

Les dettes financières diverses concernent l'emprunt contracté pour le financement de l'ACT à Lyon.
Les dettes Fournisseurs concernent des charges diverses (achats, prestations, services) de fin 2012, qui ont été réglées début 2013 ou pour lesquelles les factures n'étaient pas parvenues au 31/12/2012.
Les dettes fiscales et sociales correspondent aux cotisations des différentes caisses sociales pour le 4ème trimestre 2012.

- **Dettes de 1 à 5 ans**

	Montants bruts (en €)	
	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012
Dettes financières diverses	45 331	39 985

Les dettes financières diverses concernent l'emprunt contracté pour le financement de l'ACT à Lyon.

- **Dettes à + de 5 ans**

	Montants bruts (en €)	
	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012
Dettes financières diverses	4 392	0

- **Charges à payer**

	Montants bruts (en €)	
	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012
Fournisseurs factures non parvenues	39 714	40 952
Dettes prov/congés payés	30 720	25 855
Charges sociales /congés payés	16 589	13 962
TOTAL	**87 023**	**80 769**

Les factures non parvenues concernent principalement des fournisseurs de téléphonie et d'électricité/gaz, ainsi que des charges locatives ou de maintenance et les honoraires de commissariat aux comptes.
Les factures non parvenues comptabilisent également une provision pour des charges futures financées par une part de la dotation de l'ARS Rhône-Alpes et de l'ARS Ile-de-France pour les dispositifs ACT (29,6k€).
La provision pour congés payés acquis par le personnel au 31/12/2012 et pour les charges relatives à ces congés sont également identifiées parmi les charges à payer.

4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les placements représentent :

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012
Compte sur Livret A	77 531	63 128
Compte sur livret Epidor	20 359	91 262
Compte Codevair	132	336
Souscriptions de parts et divers auprès du Crédit coopératif	330	198
TOTAL	**98 352**	**154 924**

5. SUBVENTIONS

Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement représentent la majeure partie des produits de l'association et permettent de financer les actions d'accueil, d'accompagnement psychosocial, d'accès à la santé, aux droits, au logement et à l'insertion professionnelle.

	2011	2012
Subventions d'Etat	1 039 441	1 024 823
Subventions Région		40 000
Subventions Département	114 300	114 300
Subventions Commune	5 500	5 500
Organismes privés - Mécénat	157 139	249 636
TOTAL	**1 316 380**	**1 434 259**

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ont été accordées à l'association pour pouvoir aménager les locaux de Paris Béranger (aménagement) et de Lyon (achat du local et aménagements).

Rubriques	Montant (en €)	Reprise de resultat	Valeur brute à la clôture de l'exercice 2012
- Axa Tout Cœur	9 000 €	9 000 €	- €
- Caisse d'Epargne	49 400 €	49 400 €	- €
- Conseil Régional Ile de France	44 529 €	31 705 €	12 824 €
- Ville de Lyon	130 000 €	21 840 €	108 160 €
- Conseil Régional Rhône	75 000 €	43 125 €	31 875 €
- Fondation Marc	7 400 €	7 400 €	- €
- Voix contre le Sida	13 074 €	5 744 €	7 330 €
- ARS Paris ACT	84 900 €	38 545 €	46 355 €
- ARS Lyon ACT	113 000 €	58 867 €	54 133 €
- Fondation SEB	10 000 €	3 466 €	6 534 €
- Sidaction	15 000 €	5 411 €	9 589 €
- Fondation Prevadies	3 464 €	- €	3 464 €
TOTAL	554 767	274 502	280 264
		* Quote part 2012 : 66 435 €	

Une quote-part de ces subventions est virée au résultat de l'année 2012, pour un total de 66 435 €. Cette quote-part est la contrepartie de la dotation 2012 aux amortissements pour les biens et équipements acquis avec ces subventions.

Engagement concernant le local de Lyon (période 2006-2016) : dans l'hypothèse où l'association céderait la propriété du local à un tiers ou si l'affectation du lieu aux activités subventionnées changerait dans les dix prochaines années à compter de la date d'effet de la convention, l'association s'engage à rembourser à la Ville de Lyon la part de la subvention d'équipement utilisée pour l'acquisition au prorata temporis de la période restant à courir avant l'échéance de ces dix années.

6. FONDS PROPRES

Les fonds associatifs sont constitués d'un report à nouveau (en diminution par rapport à 2011 du fait de l'affectation du résultat négatif de l'exercice 2011) et de subventions d'investissement (en diminution du fait de l'inscription de quote-part à l'exercice 2012, malgré l'octroi de nouvelles subventions en 2012) :

	31/12/11	31/12/12
Report à nouveau	140 599	100 071
Subventions d'investissement	328 235	280 265

7. FONDS DEDIES ET RESERVE DE TRESORERIE

Les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice représentent des sommes allouées par les financeurs et destinées à financer des projets spécifiques (rappel des projets et des sommes allouées). Les sommes restant à utiliser à la clôture de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

	31/12/11	31/12/12
Fonds dédiés subvention de fonctionnement	0	0
Réserve de trésorerie	70 000	70 000

8. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au regard de l'analyse des différentes subventions reçues et des engagements pris par l'association au titre des actions prévues (Accueil, Accompagnement, Hébergement), deux subventions allouées en 2012 sont relatives, en partie, à l'exercice 2013. Elles ont été comptabilisées en produits constatés d'avance pour un total de 30 000 €.

9. BENEVOLAT

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'Association dans le cadre de leurs activités respectives. Toutefois, les contributions volontaires ne peuvent pas être comptabilisées au compte de résultat en l'absence de recensement exhaustif.

Les engagements à signaler au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 217 € et correspondent à l'abandon, par des bénévoles, de frais relatifs à des dépenses réalisées dans le cadre de leur engagement bénévole (frais kilométriques, matériel et fournitures diverses, frais de transport, etc.).

Des dons en matériel (chocolat, jouets, parc de loisir, livres) ont été octroyés par diverses entreprises pour des cadeaux de Noël aux usagers, mais n'ont pas été valorisés dans nos comptes.

10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision de 8 375 € a été comptabilisée en provision pour risques et charges pour couvrir les dettes des personnes accompagnées et hébergées par l'association qui pourraient ne pas être toujours solvables.

11. RESULTAT FINANCIER

	31/12/2011	31/12/2012
Charges d'intérêt	- 2 449	- 1916
Produits financiers sur placement	+ 2 087	+ 3 064
Résultat financier	**- 362**	**+ 1 148**

12. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2011	31/12/2012
Charges sur exercice antérieur et autres charges exceptionnelles	- 2 758	- 704
Quote-part des subventions d'investissement	+ 50 000	+ 66 435
Produits exceptionnels divers	+ 496	+ 1 323
Résultat Exceptionnel	**+ 47 739**	**+ 67 054**

Comme précisé plus haut (cf. section 5), la quote-part des subventions d'investissement trouve sa contrepartie dans la dotation aux amortissements qui se trouve dans les charges d'exploitation.

13. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, le montant annuel brut des trois plus hautes rémunérations s'élève à 143 094 € en 2012 (113 567€ en 2011).

Les dirigeants élus exercent leurs fonctions à titre bénévole et ne perçoivent aucune rémunération.

14. AUTRES INFORMATIONS

14.1 EFFECTIFS

L'effectif de l'association s'élève à 22 personnes (16 ETP) au 31/12/2012 contre 17 personnes (14 ETP) au 31/12/2011.

14.2. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux comptes, relatifs au contrôle légal des comptes, pris en charge au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ressortent à 7000 € HT.

15. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Compte annuel d'emploi des ressources (CER)

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2012

EMPLOIS	Emplois de 2012	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2012	Emplois de 2011	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2012	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2012	Ressources collectées sur 2011	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011
					Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice				
1- MISSIONS SOCIALES					1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC				
1-1 Réalisées en France, directement :					1-1 Dons et legs collectés				
Accompagnement	1 389 039	21 707	1 276 415	23 468	Dons	44 073	44 073	48 341	48 341
Accueil	102 440	21 707	84 441	23 468	2- AUTRES FONDS PRIVES				
					Subventions privées	249 636		157 139	
Formation des bénévoles	4 426		7 293		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS				
					Etat	1 024 823		1 039 441	
					Region & Département	154 300		114 300	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					Villes	5 500		5 500	
Frais d'appel à la générosité du public	660	660	1 365	1 365					
					4- AUTRES PRODUITS				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					Produits financiers	3 064		2 067	
Frais de fonctionnement	89 867		136 063		Autres produits et cotisations	55 444		57 940	
Frais d'information et de communication	10 452		13 259		Quote part subventions investissement	67 758		50 000	
					Transfert de charges			5 558	
		44 073		48 341					
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 886 714		1 520 836		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 604 899		1 480 306	
II- Dotation aux provisions					II- Reprise des provisions			0	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées					III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs			0	
					IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public				0
IV- Excédent de ressources de l'exercice	7 885				V- Insuffisance de ressources de l'exercice			40 529	
V- TOTAL GENERAL	1 604 899		1 520 836		V- TOTAL GENERAL	1 604 899	44 073	1 520 836	48 341
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public									
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources									
VII- Part des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	1 604 899	44 073	1 480 306	48 341
					Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
MISE A DISPOSITION DE BIENS	217		19 751		DONS EN NATURE	217		19 751	

Principes généraux de la présentation du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources et ses notes annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes, conformément à l'article 8 de l'ordonnance 2005 – 856 du 28/07/2005. Le règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui modifie le règlement CNC n° 9-01 et qui concerne l'établissement et la présentation du CER s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2009.

Conformément à ses statuts BASILIADE a pour objet l'accueil, l'aide et l'assistance sous toutes ses formes des personnes en situation de précarité, notamment celles atteintes par le VIH.

Missions sociales

Accompagnement :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux actions d'accompagnement des personnes en précarité touchées par le VIH, seules ou en famille, en assurant un suivi pluridisciplinaire sans hébergement ou en procurant des hébergements stables avec notre parc d'appartements ACT, d'appartements-relais et de chambres.

Accueil :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées à nos deux lieux d'accueil (Béranger et Lyon) où volontaires et familiers se retrouvent ensemble, tout au long de l'année, pour partager activités et repas conviviaux dans un esprit familial, ainsi qu'à notre troisième lieu (Atelier des Epinettes) où les participants peuvent se consacrer à une activité artistique.

Formation des bénévoles :

Cette rubrique comprend les frais engagés pour former chaque année nos volontaires à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement via des sessions de formation sur la maladie et le degré d'implication.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts

L'association Basiliade a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activité.

Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existant du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions.

En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) par application de clés de ventilation déterminés selon les ETP affectés aux missions.

Les frais d'appel à la générosité consistent en dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité.

Les ressources

Les ressources se composent des éléments suivants :

Dons : Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs

Subventions publiques :

- Etat: Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Agences régionales de santé, Caisse d'Allocations Familiales
- Régions et départements : Département de Paris, Conseil Régional d'Ile-de-France,
- Villes : Ville de Lyon

Subventions privées :

- Produits d'opérations de mécénat
- Soutien de Sidaction, Solidarité Sida et autres partenaires privés

Autres produits :

- Produits financiers: produits de placements non spéculatifs pour gérer la trésorerie de l'association.
- Autres produits (notamment les participations des personnes hébergées aux charges d'hébergement lorsqu'ils disposent de revenus dans l'objectif de retour à l'autonomie) et cotisations

Produits exceptionnels :

- Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.
- Les produits exceptionnels (majoritairement des quotes-parts de subventions d'investissement) sont imputés selon la même règle (à savoir directement sur les missions sociales si elles concernent des actions directes).

Règle d'affectation des ressources

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

L'affectation des dons se fait équitablement entre nos deux missions majeures : l'accueil et l'accompagnement des personnes, sur des actions peu financées (soit accueil dans nos lieux conviviaux et sur l'hébergement dans les appartements relais).

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

Calcul des réserves non affectés et non utilisés

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice.